



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'État  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
20 janvier 2015

Dossier complet le  
20 janvier 2015

N° d'enregistrement  
2015-001473

### 1. Intitulé du projet

Défrichement de 0,66 ha de bois dans le cadre de la construction d'une  
unité de méthanisation sur la commune de Melle (79)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METH ' INNOV

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jacques MAROTEIX, Président

RCS / SIRET

1795 150 242

Forme juridique

SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 51° a) Défrichements	Défrichement d'une surface totale de 0,66 ha

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Défrichement de 0,66 ha au lieu-dit "Bois des Garennes" sur la commune de  
Melle (79) sur la parcelle cadastrale A018, constitués d'une jeune friche  
boisée

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du défrichement est la création d'une unité de méthanisation collective : projet territorial qui concilie qualité de l'eau, agriculture et production d'énergie renouvelable sur le plateau Mellois. Ce projet s'insère dans une réflexion stratégique globale de la Coopérative Entente Agricole sur le devenir des exploitations agricoles, et sur les problématiques de qualité d'eau sur la zone Captage Grenelle de Chail où se situe une densité d'éleveurs importante. Il a fait l'objet d'une enquête publique du 29 septembre au 31 octobre 2014.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage mécanisé de la friche et arrachage de souches au mois de mars 2015. L'enlèvement des déchets se fera par camion par l'accès existant vers l'Ecopôle au sud de la parcelle.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichement : la phase d'exploitation concernera l'unité de méthanisation à réaliser.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement  
Évaluation des incidences Natura 2000

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	0,66 ha
Superficie totale du Bois des Garennes : à proximité immédiate d'un bois au sud de la Légère	8,3 ha
d'une superficie de :	20 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Bois des Garennes  
79 500 MELLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 49° 12' 50" N Lat. 0° 8' 17" O

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à la réalisation de l'unité de méthanisation, projetée par METH' INNOV.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : la parcelle cadastrale est constituée d'un espace de culture, de jachère et de jeune friche boisée (chênaie décidue).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Melle

Règlement applicable à la zone du projet : Uxb ("zone d'activités nuisantes pouvant accueillir des ICPE soumises à autorisation, située en continuité des activités industrielles existantes, au Sud-Est de la RD 950")

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT Rhodia Operations, approuvé le 25/02/2013
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE 05791 - Arrêté préfectoral du 06/07/1995
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle située à 500 m du site Natura 2000 ZSC - "Carrières de Loubeau" et à plus de 4 km de la ZSC "Vallée de la Boutonne"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Melle compte 5 monuments historiques. Le projet se situe à plus de 900 m du plus proche.

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune plante et aucun habitat d'intérêt communautaire ne sont présents sur la zone de projet. La proximité du projet avec le complexe industriel de Melle réduit considérablement le potentiel d'intérêt pour les espèces animales, le secteur étant déjà sujet à de nombreuses perturbations (phoniques et olfactives notamment). Les habitats présents sur la zone de projet sont
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	bien représentés dans le secteur d'implantation ; ainsi, la petite perte engendrée par le défrichement ne sera pas significative au regard du potentiel habitat local. La chênaie décidue sera « rognée » dans sa partie ouest, mais ce défrichement sera limité au regard de la surface boisée encore présente.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichement de 0,66 ha de friche boisée, se situant sur une zone du PLU destinée aux "activités nuisantes"
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité du complexe Solvay-Dupont, zone de projet incluse dans la zone réglementaire bleu clair, soit le périmètre d'exposition aux risques du PPRT, hors périmètre des effets au sol.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismicité niveau 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut ponctuellement représenter une source sonore au moment de l'abattage de la friche.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situation sur une zone industrielle, source de bruit (activités, trafic routier...)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'une industrie potentiellement émettrice d'odeurs
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Emissions lumineuses de la zone industrielle et des terrains de sport à proximité lors des périodes d'activité</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Cela concerne uniquement les gaz d'échappement des engins qui interviendront sur le site lors du défrichage. Cela reste très faible compte-tenu de la surface concernée.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets verts</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte-tenu de la surface concernée par le défrichage et la surface boisée restant, l'impact paysager du défrichage restera très limité.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de défrichage concerne une surface de 0,66 ha, ce qui reste faible au regard de la surface boisée restante à proximité et ce qui se situe proche du seuil minimum de la rubrique 51°a). La sensibilité environnementale du site a été décrite et détaillée dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de création de l'unité de méthanisation, pour laquelle est envisagé le défrichage. Des campagnes d'observation de la faune et de la flore ont été réalisées, ainsi qu'une évaluation des incidences sur les zones Natura 2000 à proximité.

Le potentiel d'intérêt pour les espèces est limité par les activités de proximité (usine, déchetterie). Les habitats présents sur la zone de projet sont bien représentés dans le secteur d'implantation ; ainsi, la petite perte engendrée par le défrichage ne sera pas significative au regard du potentiel habitat local. Dans l'étude d'impact du projet de méthanisation, il a été proposé de réaliser le défrichage en dehors des périodes de reproduction et d'élevage des jeunes afin d'écartier tout risque de perturbation et de destruction d'individus lors du défrichage.

Le défrichage devrait ainsi se dérouler au mois de mars 2015.

Au vu de ces éléments, nous estimons que le projet de défrichage pour la création d'une unité de méthanisation devrait être dispensé d'étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 - Plan de masse du projet de construction de l'unité de méthanisation METH'INNOV
Annexe 7 - Etude d'incidence Natura 2000 du projet METH'INNOV

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lozay

le,

20 Janvier 2015

Signature





# SAS METH'INNOV

Bois des Garennes  
79500 MELLE

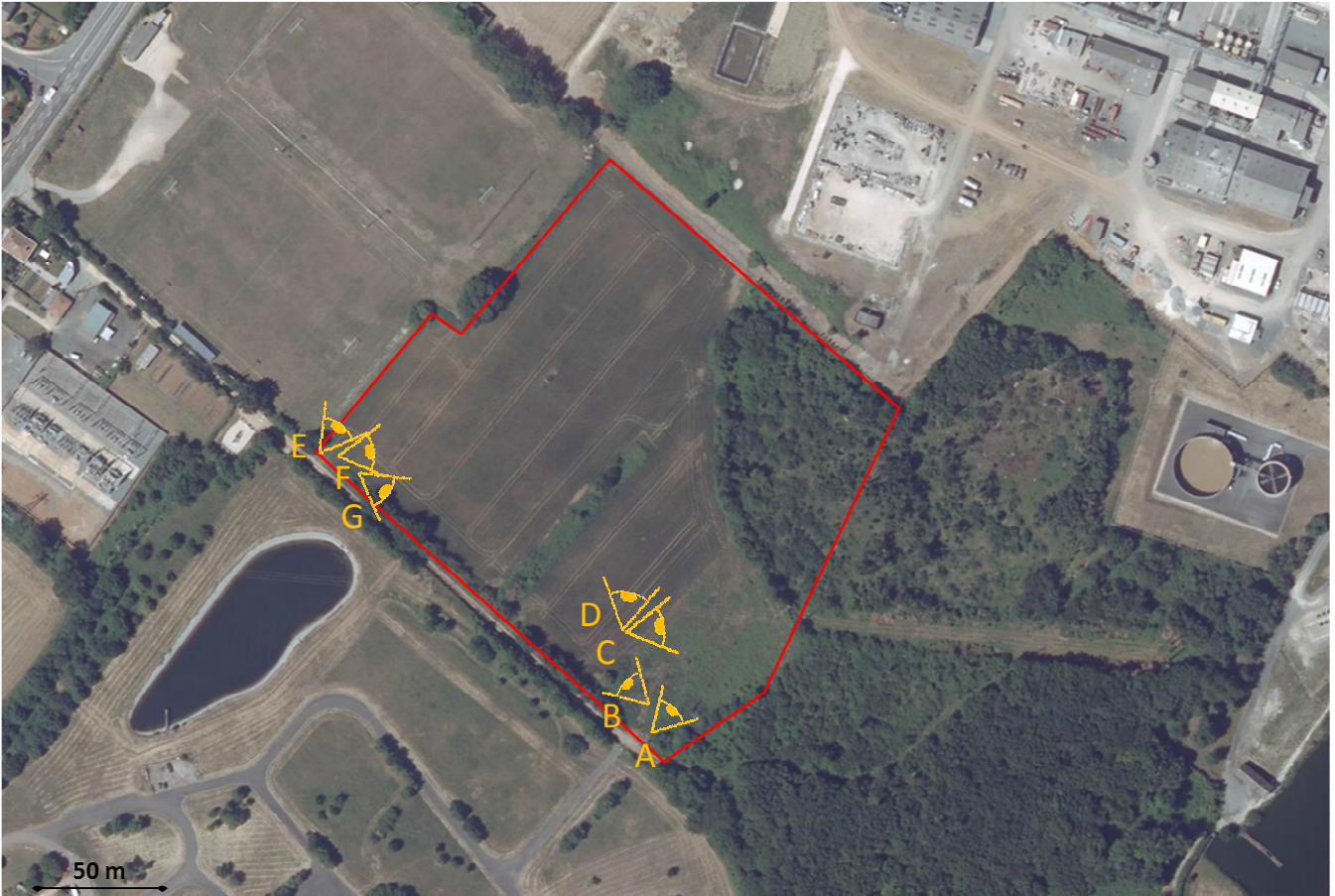
## Localisation du site de méthanisation



Fond IGN - ECHELLE: 1 / 25 000

## VII. REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE SUR LE SITE

### Localisation des prises de vue photographiques rapprochées



Prise de vue (12/06/2013)



**Vue A** : Vue de l'entrée du site



**Vue B** : Vue vers le nord-ouest de la parcelle depuis l'entrée du site

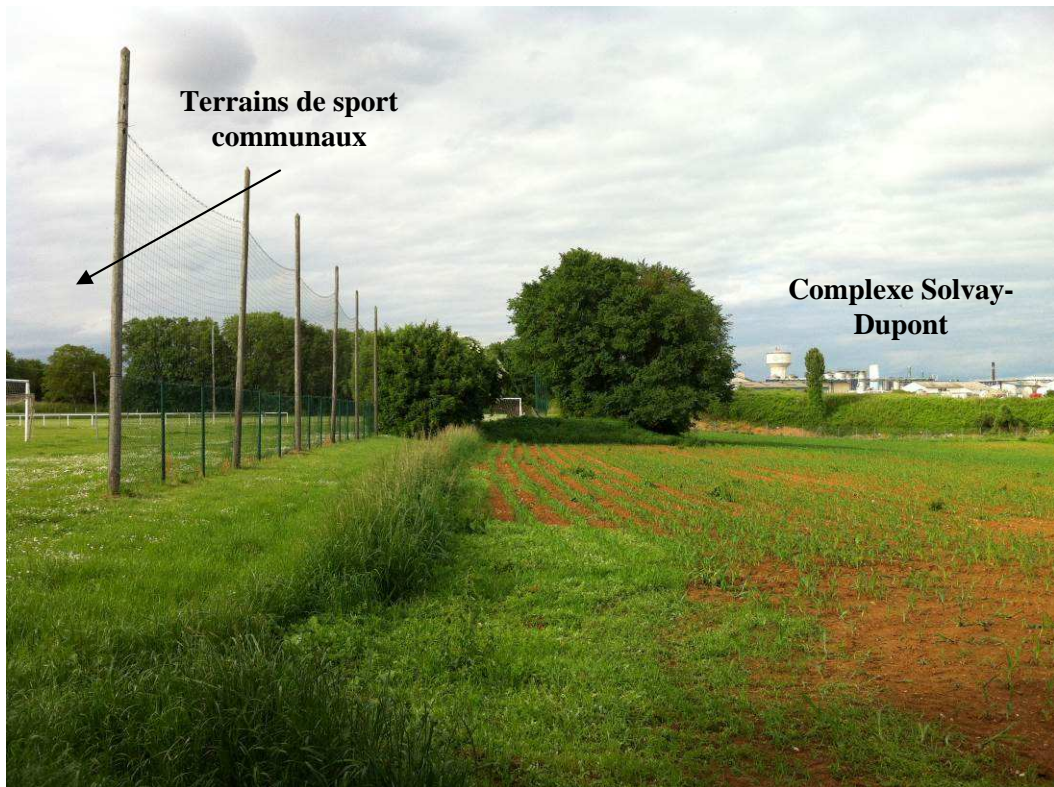
Le long de la parcelle, au sud-ouest, la végétation permettra de masquer partiellement l'entrée du site et certains ouvrages de méthanisation.



**Vue C :** Vue plein est depuis le sud de la parcelle d'implantation



**Vue D :** Vue vers le nord de la parcelle



**Vue E** : Chemin longeant la limite de propriété du site au nord-ouest de la parcelle



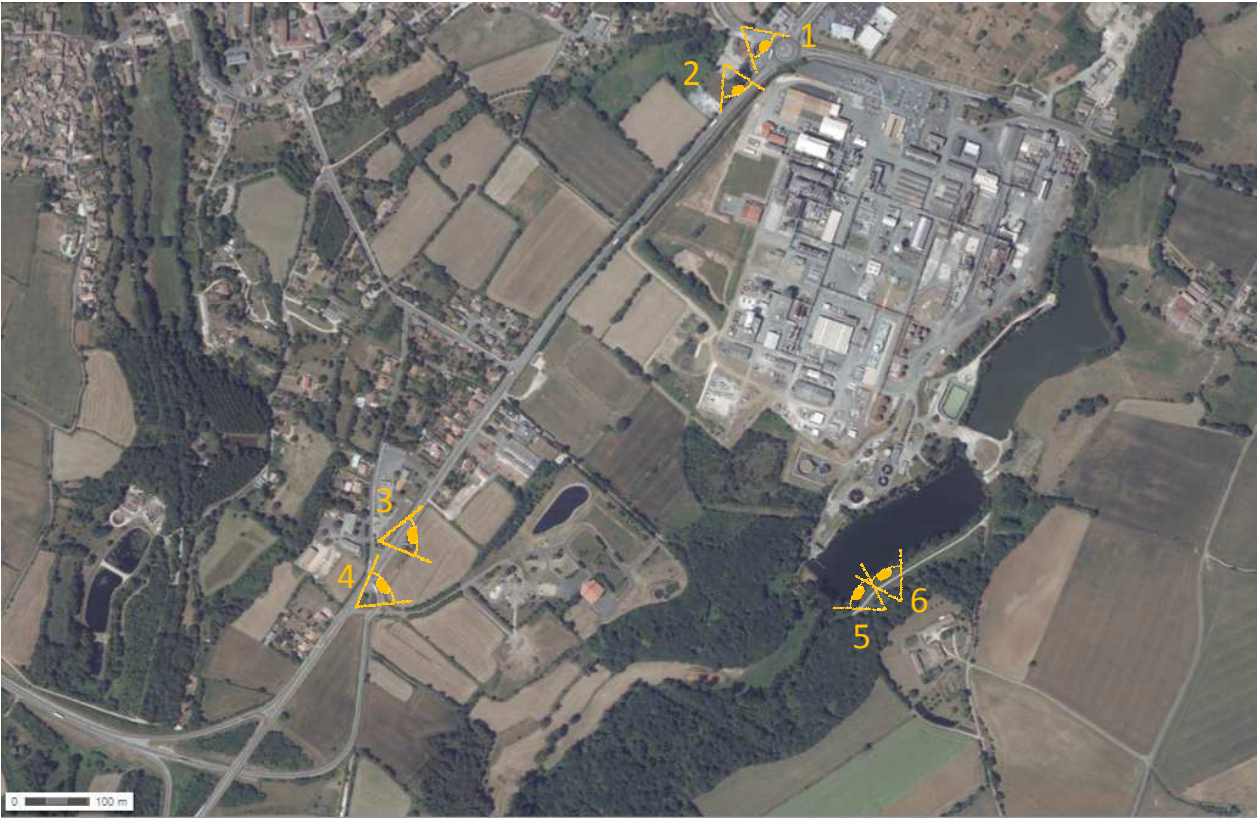
**Vue F** : Vue plein est depuis le point le plus à l'ouest de la parcelle en limite de propriété



**Vue G :** Vue vers le sud-est de la parcelle d'implantation



**Localisation des prises de vue photographiques éloignées**



Prise de vue (06/02/2014)





**Vue 1** : Vue depuis le rond-point de la RD 950 en venant de Melle



**Vue 2** : Haie de thuyas de Solvay-Dupont, présente tout le long de la RD 950



**Vue 3** : Vue depuis la RD 950 avant l'échangeur avec la RD 948 venant de Brioux



**Vue 4** : Vue depuis l'échangeur entre la RD 950 et la RD 948 venant de Brioux

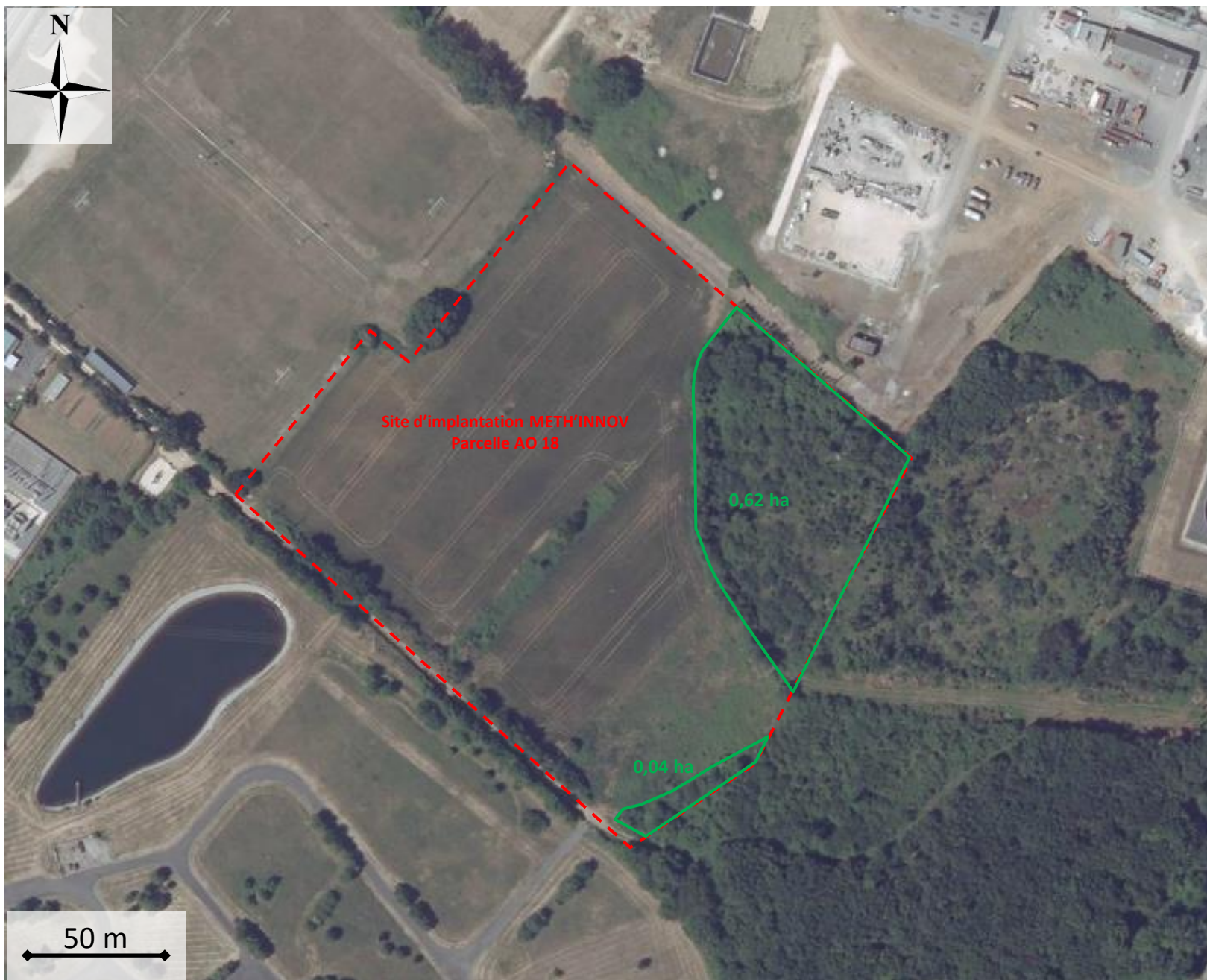


**Vue 5 :** Vue depuis le Bois Vinet, de l'autre côté de la Légère

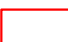







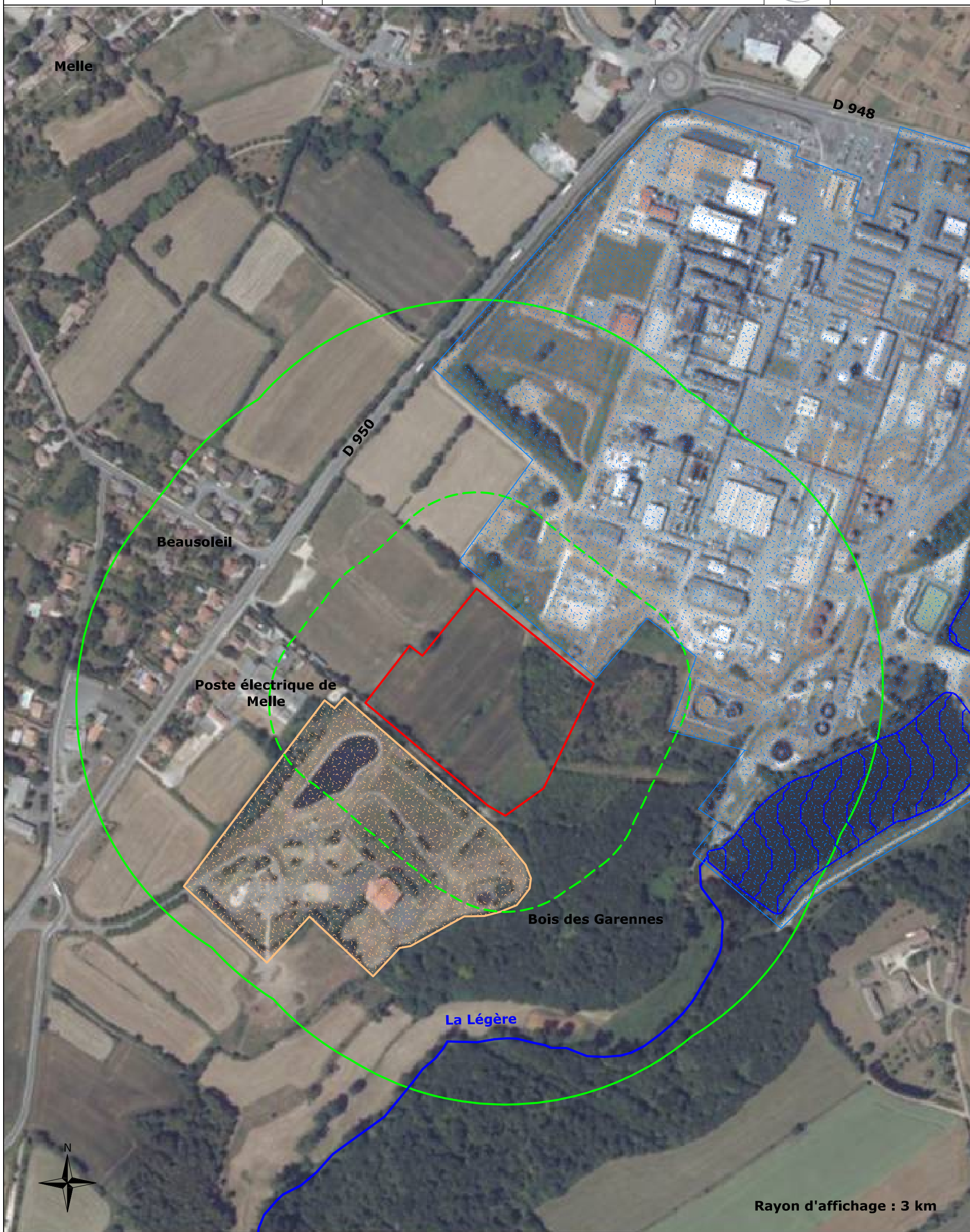
**Vue 6 :** Vue depuis le Bois Vinet, de l'autre côté de la Légère, vers Solvay-Dupont

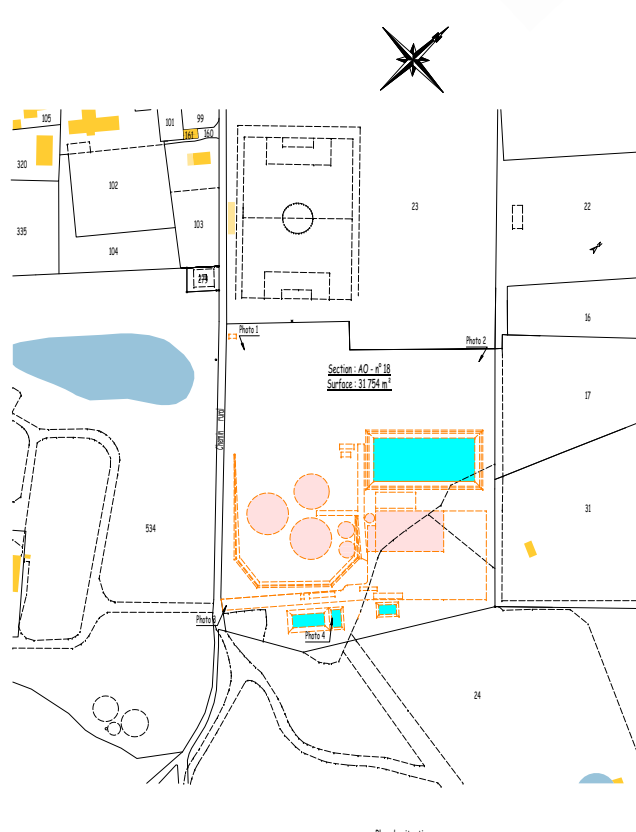
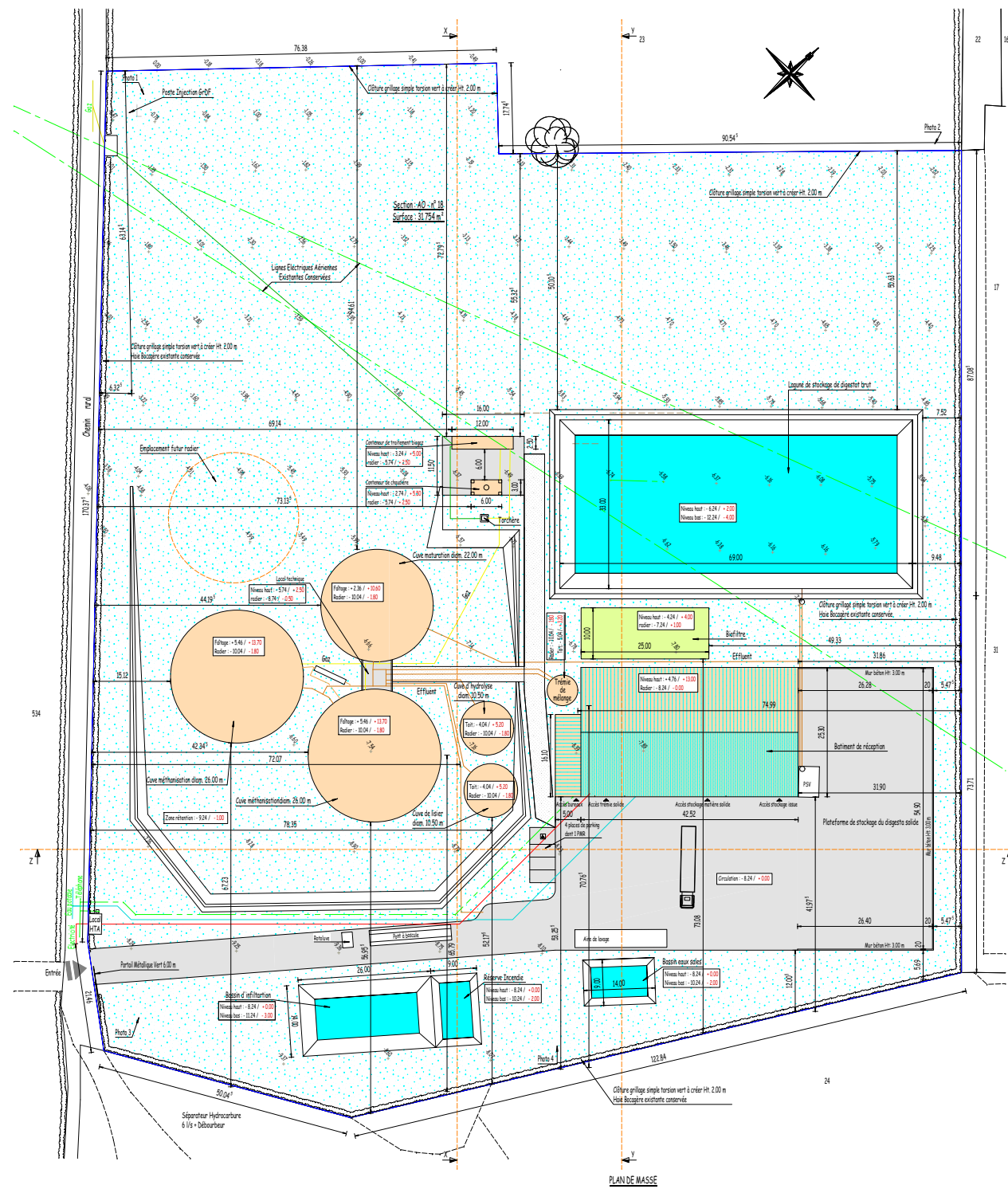
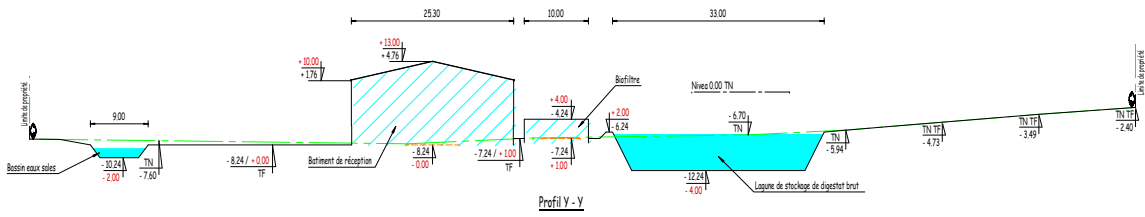
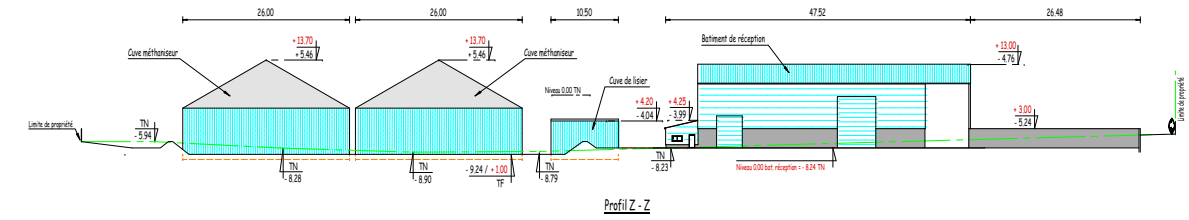
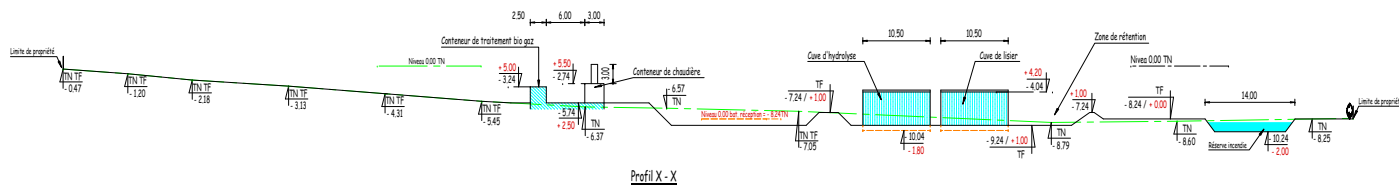
# Plan du projet de défrichement sur la parcelle d'implantation (AO 18) de la commune de Melle



**Légende :**

-  Parcelle d'implantation du projet
-  Rayon de 100 m
-  Rayon de 300 m
-  Complexe industriel Solvay-Dupont
-  Déchetterie de Melle - Ecopôle
-  Cours d'eau





DEPARTEMENT DES DEUX - SEVRES		COMMUNE DE MELLE	
<b>MAITRE D'OUVRAGE</b>		<b>SAS METH' INNOV</b>	
		2, route d'Aunis	
		17 330 LOZAY	
		Tél : 05 46 33 80 15	
<b>PROJET</b>		<b>CONCEPTION ARCHITECTURALE</b>	
<b>CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE METHANISATION</b>  *****  Lieu dit : Bois des Garennes  79 500 - MELLE		<b>EURL Guy RICHARD</b> Cabinet d'Architecture et de Maîtrise d'Équipe Inscription à l'Ordre des Architectes: DR 0086 Agréé Handiservice Membre du Synisme 7, rue de la Regratterie 79000 - NIORT Tél: 05 49 24 40 65 Fax: 05 49 24 40 27 E mail: cur.richard.guy @ wamdoe.fr	
		<b>Maitre d'œuvre</b>	
		<b>SARL ART 9</b> Cabinet d'Architecture et de Maîtrise d'Équipe Mickael BEAUNE 37, rue du Général Lagaizeau 79000 - NIORT Tél: 05 49 79 37 26 E mail: mickael-beaune@art9.fr	
		<b>MISSION DE CONCEPTEUR</b> Selon Loi MOP PC 03 : 15/01/2015	
		<b>DOSSIER</b>	
Date : Modifications :			
Echelle : 1/100, 1/200, 1/500, 1/1000 1/5 000 et 1/25 000 Le présent dossier ne peut être utilisé ou reproduit sans accord particulier et écrit du concepteur		Les plans ESO, APS et APD ne peuvent servir pour exécution. VV 2188 N° 13 / 09 / 988	